

COMMENT DEVENIR PSYCHANALYSTE EN SUISSE

La formation en psychanalyse est exigeante dans la forme comme dans le fond. La Société Suisse de Psychanalyse (ci-après **SSPsa**) a pour principale mission de prodiguer cette formation, sur la base de critères sélectifs et rigoureux. La SSPsa établit des directives en accord avec l'Association Psychanalytique Internationale (**IPA**) fondée par Sigmund Freud.

La psychanalyse entretient des liens avec les sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie, linguistique...), les neurosciences (neurobiologie, neurophysiologie, neuropsychologie...) et l'art médical (sémiologie, nosologie, thérapeutique). La nature de l'objet placé au centre de son étude est la dimension inconsciente de la vie mentale et des phénomènes émotionnels, cognitifs et corporels qui y prennent place. Le champ de ses connaissances s'organise selon différents courants théoriques. Toutefois, la psychanalyse est essentiellement une pratique (praxis), qui repose sur des faits d'observation et sur une expérience vécue dans la subjectivité, fruit d'une rencontre entre un psychanalyste et la personne qui le consulte

L'apprentissage de la pratique analytique, l'étude et l'assimilation des principales hypothèses théoriques, requièrent à la fois une grande rigueur intellectuelle, un sens clinique développé alliant l'esprit d'observation à l'art de la compréhension, ainsi que des qualités relationnelles intersubjectives telles que la souplesse, l'empathie et la disponibilité dans l'écoute. Ces qualités perceptives, cognitives et affectives se développent au cours d'un cursus de formation qui comprend une psychanalyse personnelle, la participation à des séminaires d'enseignement et des supervisions approfondies de cas cliniques de cures psychanalytiques.

Plusieurs centres organisent et dispensent la formation sous l'égide de la SSPsa : le Centre de Psychanalyse de la Suisse Romande (CPSR) avec, à Genève, le Centre Raymond de Saussure (CPRS) et, à Lausanne, le Centre de Psychanalyse de Lausanne (CPL), regroupe les activités de formation pour la Suisse francophone. La partie clinique de la formation est placée sous la seule responsabilité des membres formateurs de la SSPsa, alors que la formation théorique est également placée sous la responsabilité des membres de la SSPsa. Le programme des séminaires d'enseignement est soumis à l'approbation d'une Commission d'enseignement (CE), qui décide également de l'admission des candidats à la formation. Au niveau suisse, il existe une CE régionale pour la Suisse romande et la Suisse italienne et une CE régionale pour la Suisse alémanique. L'ensemble de ces deux CE compose la CE nationale qui se réunit notamment pour discuter des problèmes de formation et pour l'évaluation d'un candidat en fin de formation ou pour celle d'un membre associé voulant devenir membre. Les membres formateurs sont des membres ayant acquis une expérience approfondie dans la pratique et dans la théorie de la psychanalyse, expérience attestée par la SSPsa.